

## RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

### COMPTE RENDU - RENCONTRE DU 27 MARS 2014

CENTRE COMMUNAUTAIRE MARCHAND, 2740, 2E AVENUE

Personnes présentes : Suzanne Verreault, Steeve Verret, Véronique Lalande, Serge Déry, Jacques Bertrand, Alain Samson, Geneviève Dubé, Hélène Langlois, Slavko Sebez, Johanne Corneau, Caroline Boiteau en remplacement de Éric Bonin, Sylvie Verreault en remplacement de Gilles Dufour, Anne Beaulieu - en remplacement de Alexandre Turgeon. M. Luc Morin du MDDEFP s'est joint au groupe pour la présentation.

Personne absente : Louis H. Campagna

SUJETS	PRÉCISIONS	SUIVIS	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
1. Adoption de l'ordre du jour	<p>L'ordre du jour est présenté et un ajout est demandé au varia par M. Jacques Bertrand : contact avec le député fédéral de Limoilou, M. Raymond Côté.</p> <p>L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Geneviève Dubé, appuyée par M. Serge Déry.</p>			
2. Adoption des procès-verbaux	<p>L'adoption du procès-verbal du 21 janvier est proposée par M. Serge Déry, appuyée par M. Jacques Bertrand.</p> <p>L'adoption du procès-verbal du 4 février est proposée par M. Serge Déry, appuyée par Mme Geneviève Dubé.</p>			
3. Présentation de Glencore Xstrata	<p>Mme XXX, accompagnée des représentants de la compagnie Glencore et de la firme Stratégie Hill &amp; Knowlton, présente la compagnie et un résumé des opérations. Les personnes présentes : M. Marc Butler, M. Ron XXX, M. Bates Hudson, M. Peter XXX, M. Simon Poitras et Guillaume Julien (H&amp;K).</p> <p>Les installations de Glencore au Port de Québec leur permettent de recevoir, entreposer et d'expédier du matériel et des matières premières. Ces installations se divisent en deux sections : une pour le concentré de nickel en provenance de Mine Raglan et une autre pour la matte de nickel provenant de Sudbury.</p>			

	<p>Pour ce qui est du concentré de nickel (particules sèches) celui-ci est expédié depuis le port de Baie Déception jusqu'au Port de Québec (par navire, sept expéditions par année, 175 000 tonnes). C'est à cet endroit qu'il est chargé dans des wagons pour être transporté jusqu'à la fonderie de Sudbury. La matte de nickel (produite lors de la fusion des concentrés de minerai) est expédiée par train depuis la fonderie de Sudbury jusqu'au Port de Québec, où elle est chargée à bord de navires en direction de la Norvège (22 navires, 130 000 tonnes)</p> <p>La représentante de cette compagnie nous informe que différentes mesures ont été prises dans le cadre d'un plan d'amélioration continue : Plan d'amélioration des équipements et des infrastructures, plan de procédures normalisées d'exploitation, plan des meilleures pratiques de gestion.</p> <p>Plus précisément : une amélioration de la surveillance du site est effectuée (accès à distance aux caméras et suivi continu de la qualité de l'air), augmentation de la ventilation et ajout de dépoussiéreurs dans le bâtiment servant au chargement des wagons, test et installation de nouveaux indicateurs de niveau de charge radar afin d'éviter le remplissage excessif, agrandissement du système de collecte de poussière et redirection des conduites de collecte de poussière afin d'optimiser la performance, recouvrement du système de convoyeur et installation de portes sur les bâtiments.</p> <p>Le plan d'amélioration continue prévoit également la formation sur les procédures pour le personnel de Glencore, les inspecteurs et entrepreneurs qui exploitent et entretiennent les installations, le personnel affecté au chargement et au déchargement des navires.</p> <p>D'autres mesures mises en place pour les meilleures pratiques de gestion : identifier les sources potentielles d'émissions fugitives, comment les contrôler, comment les évaluer, documenter la conformité permanente, se pencher sur le programme visant la poussière sur les routes et le balayage dont l'échantillonnage, résumer l'efficacité du programme mis en place.</p> <p>Certaines mesures sont prévues dont l'élargissement de la portée de la certification ISO 14001 pour y inclure le Port de Québec (2015).</p> <p>Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les représentants de la Ville, du MDDEFP et de la Santé publique afin de s'assurer d'être conforme aux meilleures pratiques. Par ailleurs des ententes sont prises afin de protéger l'environnement, de favoriser les achats locaux et de protéger les territoires de chasse des premières nations.</p>			
--	---	--	--	--

	<p>Il faut noter que les installations de Glencore sont situées sur un terrain loué par le Port de Québec. L'équipement servant au déchargement des navires et des wagons appartient à Glencore alors que les opérations et l'entretien sont effectués, à contrat, par Arrimage St-Laurent.</p> <p>À cet effet, certains membres précisent que malgré les mesures mises en place, des épisodes de poussière se produisent. Il est aussi souligné que les opérations étant réalisées par une autre entreprise, à contrat, il est difficile d'exercer un contrôle total de l'ensemble des opérations et de faire respecter les meilleures pratiques. Le représentant de la santé publique présente certaines données sur l'émission de poussière et rappelle que le produit est allergène, cancérigène et toxique.</p> <p>Des échanges ont lieu à ce sujet et les membres du comité font part de leurs craintes aux représentants de Glencore.</p>			
4. Pause	- - -			
5. Dépôt et présentation du projet de règlement de régie interne	<p>Mme Véronique Lalande présente le projet de règlement de régie interne. Mme Anne Beaulieu apporte certaines précisions compte tenu qu'elle assume le rôle de secrétaire du Comité de vigilance de l'incinérateur.</p> <p>Certains éléments sont passés en revue. Il est convenu que :</p> <p>Droit de vote - les représentants des conseils de quartier et des groupes ainsi que de la Ville (élus) auront droit de vote mais pas les personnes ressources des ministères.</p> <p>Assiduité – après trois rencontres sans en informer la présidente, la personne absente pourra être exclue du comité.</p> <p>Statut – des observateurs peuvent être présents exceptionnellement mais laissé à la discrétion de la présidente.</p> <p>Date des rencontres – appel à tous par Doodle, avec délai : le plus tôt possible</p> <p>Documents pour les rencontres – au moins quelques jours à l'avance</p> <p>Assemblée annuelle – avis officiel de la Ville, journaux locaux, (papillon : à voir)</p> <p>D'autres éléments sont discutés et seront intégrés à la prochaine proposition qui sera préparée par Mme Véronique Lalande. M. Samson propose d'ajouter des règles d'éthique. Il est proposé que le site Internet ouvert au public soit développé par le CRE.</p>			

6. Retour sur la rencontre du 20 mars avec le Port de Québec	<p>Les membres précisent certains éléments aux membres qui n'ont pu être présents.</p> <p>Il est souligné qu'il a été intéressant de pouvoir être entendu, que certains commentaires ont été pris en compte mais que peu d'espoir sont permis quant à l'atteinte d'un document satisfaisant.</p>			
7. Varia	<p>M. Jacques Bertrand nous informe qu'il aimerait pouvoir adresser certaines demandes au député fédéral de Limoilou, M. Raymond Côté. Il demande s'il peut parler au nom du comité mais il est convenu que ses demandes doivent être adressées en tant que membre du Conseil de quartier de Lairet.</p>			
8. Date de la prochaine rencontre	<p>Des dates sont ciblées : 24, 30 avril et 1<sup>er</sup> mai, un doodle suivra.</p>			
9. Levée de la rencontre	<p>L'assemblée est levée à 22 h 25.</p>			